MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour l'administration
Direction des ressources humaines
du Ministère de la Défense

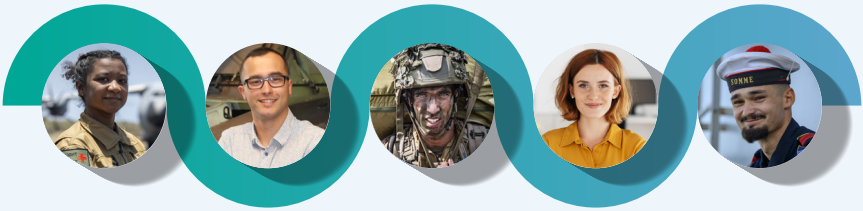

Ma RH et moi

Guide pratique

Logement, hébergement et habitat

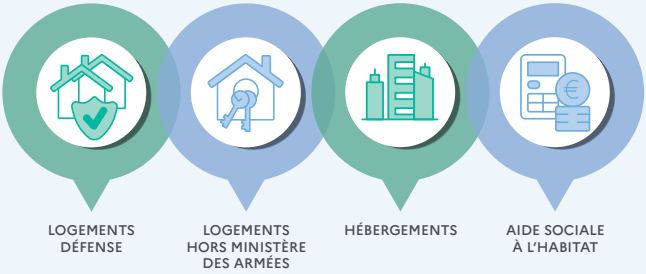

Ma situation

Je suis nouvellement affecté sur une base de Défense

- **Première affectation**
- **Mutation avec changement de résidence**

Je souhaite être relogé dans ma base de défense car je me trouve dans une des situations suivantes :

- **urgence sociale** (violence intrafamiliale, décès imputable au service, rapatriement d'urgence de la famille, cession d'un logement domanial, relogement suite à sinistre…) ;
- **mutation sur un poste à forte contrainte professionnelle** ;
- **logement insalubre** ;
- **rupture de bail** à l'initiative du propriétaire ou fin de contrat de foyer ;
- **charges de loyer trop importantes** (plus de 1/3 des ressources) ;
- **éloignement du travail** ;
- **changement de situation de famille** ;
- **logement de taille insuffisante** pour l'exercice de la profession d'**assistante maternelle**

Je suis...

Militaire

- **en poste au ministère des Armées**
- **hors ministère des Armées**

- J'ai droit à un hébergement sur base si je suis militaire d'active, célibataire ou célibataire géographique et sans condition d'ancienneté
- J'ai droit à un logement de Défense si j'ai passé la période probatoire et que ma demande est faite au moins deux ans avant la limite de durée des services, en activité ou non (congé de longue durée pour maladie, détachement pour raisons de service)

Civil de la Défense

- J'ai droit à un hébergement sur base si je suis célibataire ou célibataire géographique et sans condition d'ancienneté
- J'ai droit à un logement défense :
  - **fonctionnaires titulaires,** à l'exclusion des stagiaires fonctionnaires, demande à réaliser 2 ans au moins avant l'âge d'ouverture du droit à pension de retraite ;
  - **ouvriers de l'État,** demande à réaliser 2 ans au moins avant l'âge d'ouverture du droit à pension de retraite ;
  - **contractuels titulaires d'un contrat de 3 ans minimum,** demande à réaliser après la période d'essai et 2 ans au moins avant la date d'échéance du contrat ;
  - **en poste dans un établissement public sous tutelle du ministère des Armées si une convention existe entre les 2 parties,** demande à réaliser 2 ans au moins avant l'âge d'ouverture du droit à pension de retraite ou la date d'échéance du contrat.

Les conditions de ressources

L'accès à certains logements sociaux ou intermédiaires réservés par le ministère des Armées dépend des ressources du demandeur : plafonds de ressources annuelles pris en compte.

Quelles sont mes solutions d'habitat et logement ?

LOGEMENT

LOGEMENT DÉFENSE
(domanial, social)

Un logement familial Défense est un logement constituant un domicile (contrairement à l'hébergement) et dont l'attribution relève du ministère des Armées. Ces logements se situent aussi bien en emprise militaire que hors emprise militaire.

Portail logement Intradef
Portail logement Internet

LOGEMENT PRIVÉ
(avec l'appui du ministère des Armées)

Mut'actions
Annonces immobilières
Bourses partenaires et locales

LOGEMENT EN FAVEUR DES AGENTS PUBLICS

Portail logement fonction publique

SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT

HÉBERGEMENT DES CADRES
HÔTELLERIE DE LONGUE DURÉE
HÉBERGEMENT EN CASERNE

FOCUS

Le Centre d'accompagnement à la recherche d'habitat (CARHa)

Vous êtes agent du ministère des Armées, **affecté en Île-de-France en 2025**, et vous cherchez une solution de logement ou d'hébergement à la suite d'une mutation ?

Le ministère des Armées **expérimente** actuellement un centre d'accompagnement pour vous renseigner et vous orienter vers l'ensemble des solutions ! Ce centre est uniquement destiné aux militaires (PAM 2025) et civils de la Défense en mutation en région parisienne.

Le CARHa vous accompagne dans votre **recherche de logement** (logement Défense et hors ministère des Armées), **d'hébergement** pour les cadres et les **dispositifs d'aide sociale** en lien avec l'habitat.

Je recherche un logement

Pour demander un logement Défense

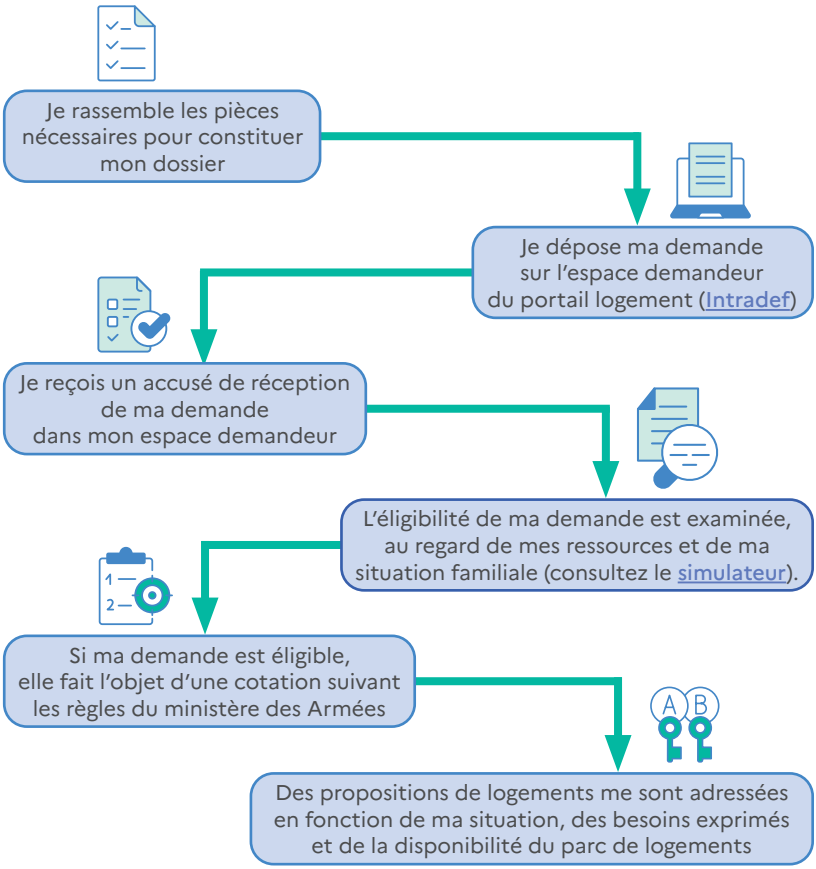

FOCUS

La procuration

Si je suis **en mission** pendant ma période de mutation, je peux établir une procuration pour qu'un tiers effectue la recherche de logement à ma place. Mon mandataire a le droit :

- d'effectuer et signer une **demande d'attribution de logement** ;
- de **visiter** un logement et signer le **bail** ;
- d'établir et signer les **états des lieux** d'entrée et de sortie ;
- de constituer et signer, sur l'espace ATLAS, tous les documents nécessaires à la constitution de mon dossier de **déménagement** et à la demande de **remboursement des frais associés**.

Un logement Défense m'est proposé

Je visite

Si mon BL me propose un logement Défense disponible et correspondant à mes critères, je le visite grâce à un **bon de visite**. Pour certains biens, je peux bénéficier d'une **visite virtuelle**.

À l'issue de la visite

Si j'accepte la proposition et qu'une suite favorable est donnée, je signe le bail avec l'organisme gestionnaire.

Si je n'obtiens pas de logement Défense

Il existe des solutions alternatives par le ministère des Armées.

Mut'actions

Coordonné par le **Centre interarmées du soutien à la mobilité (CIMob)**, ce dispositif vient en complément des services proposés par mon BL.

Il bénéficie à tous les militaires qui ont reçu un ordre de **mutation avec changement de résidence** pour une affectation en Métropole (Corse comprise) et, pour l'Île-de-France, sans changement de résidence en 2025.

Inscription sur les sites des **partenaires** (Executive Relocations **ou** Muter Loger) sur présentation d'une attestation d'ouverture du droit transmise par le CIMob.

Toutes les infos sur Intradef

Les annonces

- Proposées par mon BL, pour des logements publics hors du parc du ministère des Armées ou des logements privés grâce à des partenariats avec des collectivités locales, des agences immobilières, des bailleurs institutionnels et des propriétaires particuliers privés. Sites Intradef des bureaux logement
- Du portail logement des agents de la FP
- De Famille des Armées, réseau social qui offre aux agents du ministère et à leur famille un large panel d'informations pratiques

Les bourses partenaires

- Le Crédit social des fonctionnaires (CSF)
- CDC Habitat
- La plateforme d'entraide Immo fonctionnaire
- Provicis
- Bienveo
- Bourse aux logements des agents de l'État pour l'Île-de-France
- Filiale de logement intermédiaire de l'entreprise sociale pour l'habitat Résidences Le Logement des Fonctionnaires (IRFL) pour l'Île-de-France

Je recherche un hébergement

Hébergement permanent

Solution d'habitat sur des lieux d'affectation pour les célibataires et les célibataires géographiques.

• Je suis militaire du rang (d'active)

Je me rapproche de mon unité d'accueil qui traitera ma demande d'hébergement en caserne.

• Je suis cadre célibataire

Je peux bénéficier d'une chambre d'hébergement dans un BCC si je suis un militaire d'active ou un civil affecté dans une garnison ou lors d'un changement de situation. J'effectue une demande d'attribution :

- dématérialisée sur Eureka et sur le site du Bureau interarmées de l'hébergement en Région Île-de-France (BIHRIF) via le portail de l'EMZD-Paris ;
- sur place au Bureau hébergement-hôtellerie (B2H) du GSC ou au guichet ATLAS hors Île-de-France ;
- par téléphone ou par mail directement auprès du B2H du GSC ou du guichet ATLAS hors Ile-de-France ou auprès du BIHRIF en Île-de-France.

Hôtellerie de longue durée : service payant, à ma charge. Une telle offre n'est pas disponible dans tous les groupements de soutien commissariat (GSC). Une prise d'informations locale est donc recommandée auprès du pôle ATLAS.

Et pour les sous-officiers en Outre-mer ?

Vous êtes un sous-officier affecté en Outre-mer dans le cadre d'un séjour et vous faites partie du personnel hébergé par le Bureau soutien des familles (BSF) de la DICOM-GSBdD.

Hébergement temporaire

Solution d'habitat sur mon lieu d'affectation dans l'attente d'un hébergement ou d'un logement permanent.

- **Solution d'hébergement collectif du ministère des Armées (chambre de passage).**
- **Solutions d'hébergement en meublé.** ADEF, ADOMA CDC HABITAT, ADELE, ALFI, ALJT, AGEFO, ESPACIL
- Des résidences Igesa à tarif préférentiel toute l'année.

FOCUS

Week Away

WeekAway est un spécialiste de la location longue durée à temps partiel par une mise en relation avec des particuliers propriétaires de chambres ou studios et des professionnels (apparthotel, chambres d'hôtes…)

Je peux bénéficier d'aides sociales à l'habitat

Les aides du ministère des Armées

L'offre de l'ensemble des prestations sociales et les coordonnées des assistants de service social de l'Action sociale des Armées (ASA) sont consultables sur le site Internet e-social des armées.

- Aide à la reconnaissance de la garnison lors d'une première ou d'une nouvelle affectation
- Le prêt à la mobilité
- Aide financière à la location
- Le prêt d'accession à la propriété
- L'aide à l'acquisition d'un nouveau logement
- Le prêt travaux
- Aide à la garantie locative

Les autres aides financières à l'habitat de l'État

- **L'Aide interministérielle à l'installation des personnels de l'État (AIP)**
- Les aides au logement de la Caisse d'allocations familiales (CAF) **:** l'aide personnalisée au logement (APL) ; l'allocation de logement familiale (ALF) ; allocation de logement sociale (ALS).
- **Les aides financières à l'accession à la propriété :** prêt à taux zéro (PTZ ou PTZ+) ; prêt d'accession sociale (PAS).
- **Les aides au cautionnement de votre loyer :** Visale ; Cautioneo ; Loca-Pass.

Je retrouve toutes les informations utiles

- **Rubrique intradef** Les solutions habitat et logement
- Le **portail logement du ministère des Armées**, à retrouver sur Intradef et sur Internet
- Le **portail de l'action sociale des Armées (e-social des Armées)** pour connaître l'**aide sociale à l'habitat du ministère des Armées**, à retrouver sur le site de l'Igesa
- Référentiel PAM 2025 pour la mobilité des **personnels militaires en mutation**
- La rubrique logement du site Servicepublic.fr, pour découvrir l'**aide sociale à l'habitat hors ministère des Armées**
- Le **portail logement des agents de la Fonction publique**, qui référence l'ensemble des dispositifs au bénéfice des trois fonctions publiques, pour trouver un logement et connaître l'aide sociale existante.

Notes

FIDÉLISATION 360

Direction des ressources humaines
du ministère des Armées

Direction des territoires,
de l'immobilier et de l'environnement

Service du commissariat des armées

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour l'administration
Direction des ressources humaines
du ministère de la Défense

Juillet 2025 • Maquette SGA/COM • Crédits photos : E. Rabot - SGA/Com ; S. Michel - Comili ; Béchu Photographies